



Calcul des congés semaine de 4 jours en jour ouvrable

Par **anolivia**, le **09/02/2012** à **10:47**

Bonjour,
Voici mes questions.
Je suis à 80% semaine devenue de 31 h 20 (à la base 39 h) je ne travaille pas le mercredi et les jours se calculent en jours ouvrables. j'ai 30 jours de congés/an soit 6 j x 5 semaines
- si je prends une semaine de congés je compte 6 jours (samedi inclus) oui?
- Je souhaite prendre une semaine de congés à partir du mardi soir et reprendre le lundi matin suivant je compte 5 ou 4 jours? dans le sens où je compte le samedi mais dois je aussi compter le mercredi alors que je ne le travaille pas.
- Je souhaite prendre 2 jours de congés soit lundi et mardi est ce que je le mercredi compte aussi ? Aussi dans ce cas je calcule 2 ou 3 jours de congés?
- Si je prends 2 jours de congés également mais cette fois le jeudi et vendredi, en réalité je prends 2 ou 3 jours de congés (samedi inclus ou non?)
Le cabinet comptable de ma boîte me répond que je le mercredi compte tout le temps. Je comprends pour une semaine entière mais si je la fractionne.
Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **pat76**, le **09/02/2012** à **17:42**

Bonjour
Vous compterez le mercredi qui est un jour ouvrable, donc vous prenez 5 jours.
Si vous prenez le lundi et le mardi, il vous sera déduit 3 jours car vous reprendrez le jeudi.
Si vous prenez jeudi et vendredi, et que vous reprenez le lundi, il vous sera décompté 3 jours, le samedi étant un jour ouvrable.